



Merci de transmettre à vos collègues

SITUATION DES ECOLES MARSEILLAISES

Le SNUDI FO poursuit ses interventions pour des locaux scolaires adaptés et de meilleures conditions de travail

Lors de nos tournées d'écoles, nous invitons les collègues à nous faire part de tous les problèmes liés aux locaux.

Nous avons également contacté les écoles visitées par le CHSCT en 2015, pour connaître l'état du suivi des préconisations.

Nos délégués FO du CHSCT départemental devaient en effet demander un bilan de ces préconisations le 30 mars. Mais le point « écoles marseillaises » a été reporté au CHSCT du 29 avril. Ce n'est que partie remise !

Entre-temps, nous avons eu, le 21 avril, un groupe de travail CTSD « écoles marseillaises ».

Nous y avons eu la présentation :

- de l'historique de la situation depuis février 2016
- de la mise en place du plan d'urgence, demande conjointe des ministres de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports, dans une relation étroite entre la Mairie de Marseille et les représentants de l'Etat
- des budgets alloués par la mairie et par la politique de la ville
- des travaux faits en février, de ceux réalisés en avril et de la continuité des travaux cet été.

L'administration a proposé aussi aux organisations syndicales de participer à la mise en place d'un « conseil de concertation » sur les écoles marseillaises et d'un second « conseil » pour le reste du département.

Ce « conseil de concertation » serait, selon elle, un lieu d'échanges sur ce qui a été fait, ce qui va se faire dans les écoles marseillaises, à l'image du « comité de suivi » sur les rythmes scolaires !...

Toutes les organisations syndicales présentes, sauf la FNECFP FO, se sont félicitées de la mise en place de ce « comité de suivi ».

De notre point de vue, fidèles au principe d'indépendance qui laisse les mains libres, nous ne pouvons participer à ces « comités » dont l'objectif est en réalité d'associer les organisations syndicales à la gestion des dossiers sur des bases définies par l'administration, dans le cadre d'un budget insuffisant.

Fidèles à ce que nous avons dit et fait depuis le début de ce dossier « écoles marseillaises » nous intervenons pour défendre les conditions de travail des enseignants et les dossiers des écoles.

C'est ce que nous avons fait lors de ce groupe de travail.

Nous avons contacté aussitôt les collègues, pour les informer des réponses données par l'administration.

La fédération FO de l'enseignement a demandé également un CHSCT extraordinaire avec le seul dossier des « écoles marseillaises » à l'ordre du jour. Elle a également écrit à la ministre de l'Education Nationale à ce sujet. En effet, en visite à Marseille sur la problématique des « écoles marseillaises », elle a choisi de recevoir uniquement les représentants d'une seule organisation (SNUipp-FSU) alors que nous avons des questions et des revendications précises des collègues à lui relayer.

Par ailleurs, le SNUDI FO 13 a écrit à Mme Casanova pour une demande d'audience sur les dossiers d'écoles qui lui ont été confiés.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de renforcer le syndicalisme libre et indépendant **FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !